

Le devenir des diplômés d'une licence professionnelle en formation initiale - Promotion 2013 - Enquête 2015 -

La part de diplômés de BTS dans les licences professionnelles s'est fortement accrue (62 % des diplômés dans la promotion 2014), cette population cumulée à celle des diplômés de DUT constitue 90 % des diplômés de licence professionnelle. 41 % des diplômés sont titulaires d'un bac techno ou pro .

Pour 31 % des diplômés 2014, le parcours de licence professionnelle s'est effectué en alternance.

La poursuite d'études après la licence professionnelle reste à un niveau élevé (36 %), et plus particulièrement en SEG (45 %).

Pour ceux qui n'ont pas validé de diplôme supérieur, le taux d'insertion (94 %) et la part d'emplois stables (77 %) se sont encore améliorés par rapport aux promotions précédentes, le niveau d'emploi correspondant également bien à une qualification de niveau Bac+3 (76 % de professions intermédiaires et même 16 % de cadres).

Seul le revenu net mensuel médian (1550 €) semble plafonner par rapport aux promotions précédentes.

80 % des diplômés originaires de la MEL y ont trouvé un emploi à l'issue de leur licence professionnelle.

Amélie MACREZ - Responsable de l'enquête
Martine CASSETTE - Directrice de l'OFIP

Bref sur l'enquête

Tous les ans l'OFIP interroge les diplômés de licence professionnelle. Depuis 2009 l'interrogation est menée dans le cadre de l'enquête nationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : outre les questions obligatoires de cette enquête nationale, l'OFIP maintient ses propres questions pour poursuivre ses analyses à long terme.

Pour la promotion 2014, 534 diplômés ont été concernés par cette enquête (hors FUPL, délocalisés, étrangers hors baccalauréat obtenu en France et formation continue), 478 ont répondu, soit un taux de réponse de 90 %. Les diplômés ont été interrogés sur leur devenir 30 mois après leur licence professionnelle (situation au 1er décembre 2016).

Les données ont été pondérées par mention de licence professionnelle et par sexe.

Février 2017

Caractéristiques socio-démographiques et scolaires des diplômés

A l'issue de l'année 2013-2014, 534 étudiants ont été diplômés de licence professionnelle en formation initiale à Lille 1. 46 % des diplômés sont inscrits dans une licence professionnelle du domaine Sciences Économiques et Gestion (SEG), 21 % dans le domaine Sciences et Technologies / Sciences de l'Ingénieur (ST/SI), 12 % dans les domaines Sciences et Structures de la Matière (SSM) et Sciences de la Vie, de la Santé, de la Terre et de l'Univers (SVSTU) et 9 % dans le domaine Sciences Humaines et Sociales (SHS).

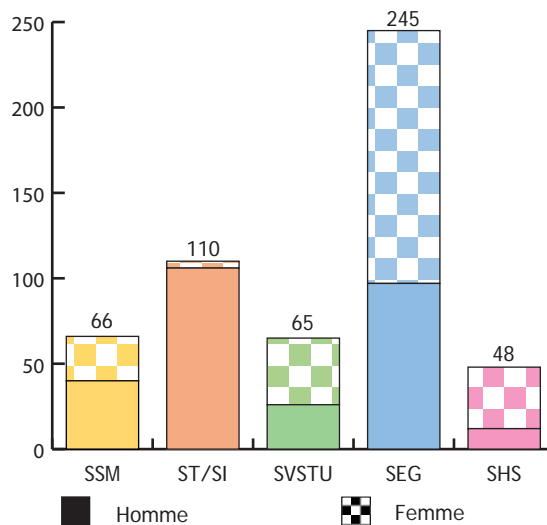
Le taux de féminité est de 47 %, il atteint 75 % en SHS et 60 % en SVSTU et SEG. L'âge moyen à l'obtention de la licence professionnelle est de 22 ans. 24 % des diplômés étaient boursiers lors de l'année 2013-2014.

25 % des diplômés sont issus d'une famille dont la personne de référence est cadre ou profession intellectuelle supérieure, 16 % profession intermédiaire et 41 % employé ou ouvrier. Pour 9 % des diplômés, la personne de référence est artisan, commerçant ou chef d'entreprise, 2 % agriculteur, 4 % retraité et 4 % sans activité professionnelle.

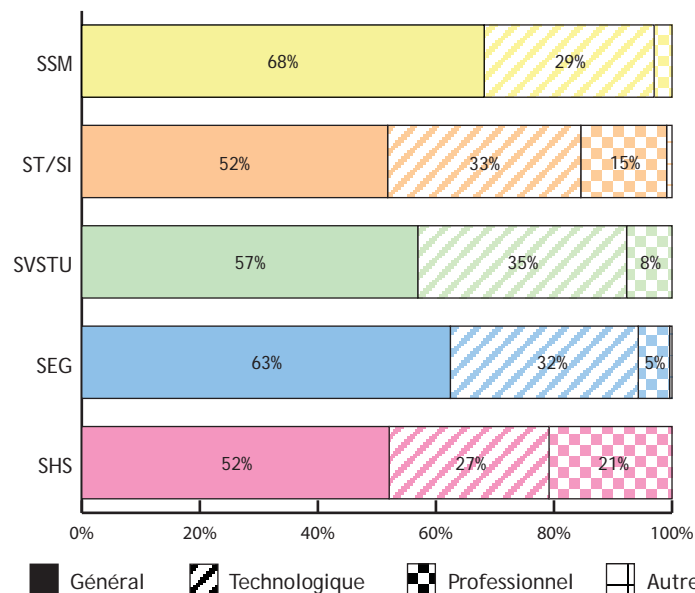
59 % des diplômés ont obtenu auparavant un baccalauréat général, 32 % un baccalauréat technologique et 9 % un baccalauréat professionnel. La proportion de bacheliers généraux est plus importante parmi les diplômés du domaine Sciences et Structures de la Matière (68 %).

76 % des diplômés de licence professionnelle ont obtenu leur baccalauréat dans un lycée de la région Hauts-de-France : 32 % dans la Métropole Européenne de Lille, 19 % dans une autre ville du Nord, 18 % dans le Pas-de-Calais et 7 % en Picardie. En SVSTU la part de diplômés originaires de la région est plus importante, 89 % : 34 % des diplômés ayant obtenu leur baccalauréat dans une autre ville du Nord et 11 % en Picardie. Les diplômés originaires d'une autre région française sont particulièrement nombreux dans le domaine SHS (59 %).

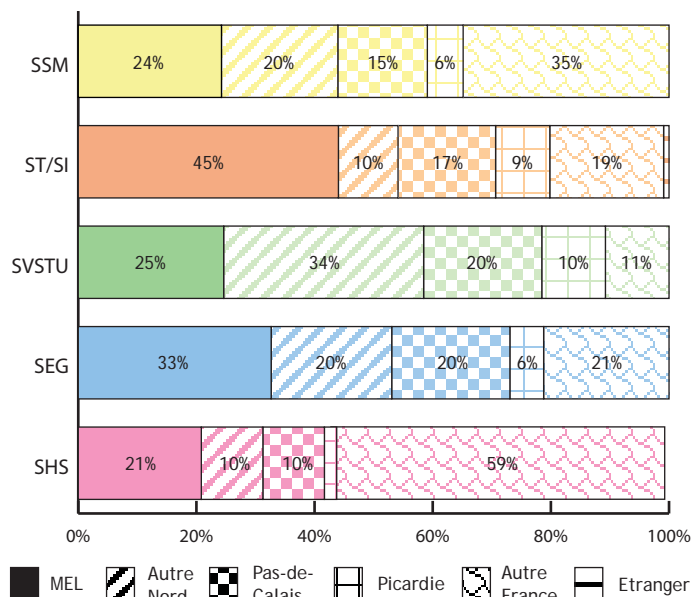
Répartition homme-femme



Type de baccalauréat



Origine géographique



SC SCIENCES
SC ECO ET SOC

Sciences et Structures de la Matière (SSM) : Analyse, contrôle et expertise chimie et industries chimiques, Energies renouvelables et efficacité énergétique, Industrialisation et valorisation des matériaux plastiques, Procédés de la chimie et développement durable.

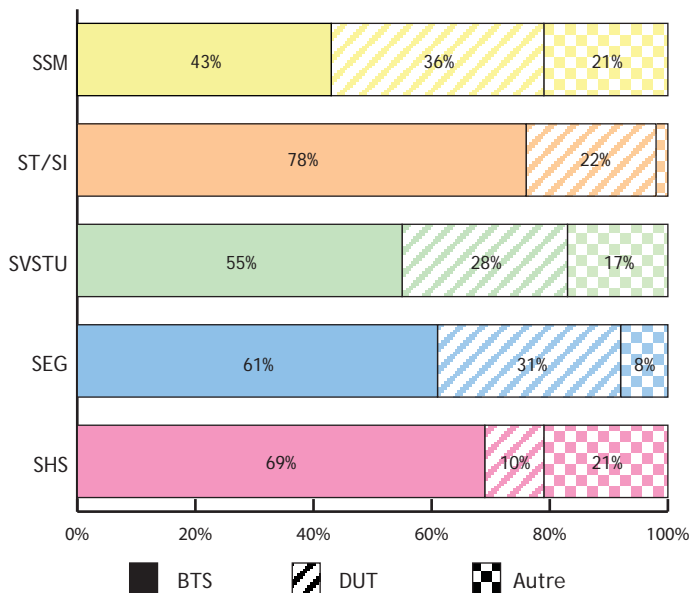
Sciences et Technologie / Sciences pour l'Ingénieur (ST/SI) : Conception, gestion d'infrastructures réseaux, Développement et administration Internet et Intranet, Eco-conception des produits innovants, Informatique et réseaux industriels, Inspection, contrôle et maintenance préventive des installations industrielles, Maintenance des transports guidés, Techniques de l'emballage, Textiles à usages techniques, Vision industrielle.

Sciences de la Vie, de la Santé, de la Terre et de l'Univers (SVSTU) : GEOSSOL, Métrologie en mesures environnementales et biologiques, Sécurité en qualité pratiques de soins, Sécurité et qualité en alimentation.

Sciences Economiques et Gestion (SEG) : Assistant gestionnaire des flux internationaux, Chargé de clientèle de la bancassurance, Collaborateur 'social et paie', Distribution, mention management et gestion de rayon, Gestion de la communication publique, Les PME européennes sur le marché international, Management de l'événementiel, Management des entreprises, Management opérationnel dans la protection sociale, Marketing direct et vente à distance multicanaux, Métiers de l'entrepreneuriat et développement de la PME.

Sciences Humaines et Sociales (SHS) : Aménagement territorial durable et géomatique, Conseil en qualité de vie - vieillissement, Gestion et accompagnement des parcours professionnels et personnels dans les organisations.

Diplôme obtenu avant la licence professionnelle



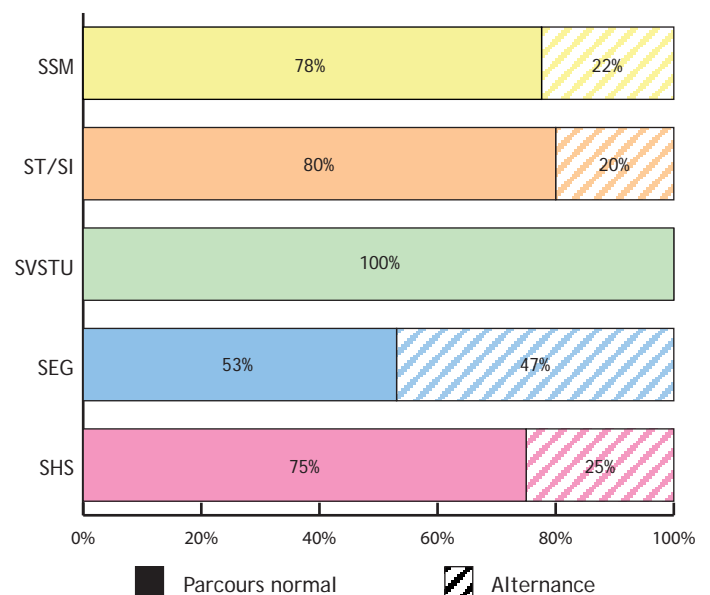
31 % des diplômés ont suivi leur licence professionnelle en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et 69 % en parcours normal. L'alternance a été choisie par 47 % des diplômés de licence professionnelle du domaine SEG alors qu'elle est inexistante en SVSTU.

Seuls 49 % des diplômés ayant choisi de faire leur licence professionnelle en alternance, avaient obtenu un baccalauréat général, 36 % avaient opté pour un baccalauréat technologique et 14 % un baccalauréat professionnel.

62 % des diplômés sont titulaires d'un BTS à leur entrée en licence professionnelle, cette proportion monte à 76 % en ST/SI et à 69 % en SHS. A l'inverse la part de diplômés de DUT est plus importante parmi les diplômés d'une licence professionnelle en SSM (36 %) que parmi l'ensemble de la population (28 %). La catégorie 'Autre' regroupe les étudiants étant passés par une licence générale et n'ayant donc pas encore validé de diplôme de l'enseignement supérieur, les CPGE, DEUST ...

82 % des diplômés de DUT avaient obtenu auparavant un baccalauréat général et 16 % technologique alors que les diplômés de BTS sont plus nombreux à avoir obtenu un baccalauréat technologique (41 %) et un baccalauréat professionnel (14 %). 13 % des femmes sont passées par un autre parcours de bac+2 que le DUT ou le BTS (cela ne concerne que 8 % des hommes).

Type de parcours



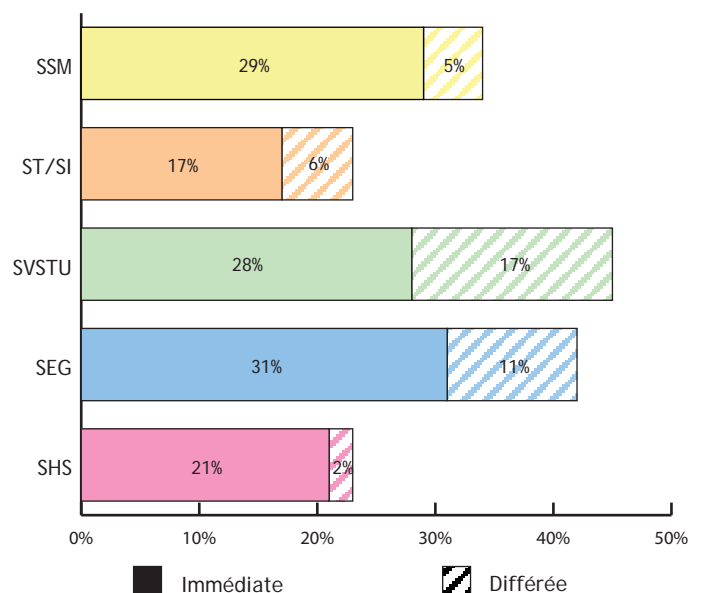
Poursuite d'études après la licence professionnelle

36 % des diplômés 2014 de licence professionnelle ont choisi de se réinscrire au moins une année dans l'enseignement supérieur : 27 % se réinscrivent immédiatement (en 2014-2015) et 9 % de façon différée (2015-2016 et/ou 2016/2017).

La poursuite d'études concerne 45 % des diplômés du domaine SVSTU et 42 % du domaine SEG : les diplômés de sciences économiques et de gestion sont ceux qui se sont le plus souvent réinscrits en 2014-2015 (31 %) alors que les diplômés de SVSTU sont 17 % à avoir différé leur réinscription d'une ou deux années.

Le taux de poursuite d'études est plus élevé parmi les femmes (38 %), les bacheliers généraux (38 %), les boursiers (45 %), les diplômés de DUT (39 %) et les diplômés originaires d'une autre région française (46 %).

La poursuite d'études totale



73 % des diplômés en poursuite d'études se sont inscrits en M1 (15 % dans un master enseignement et 58 % dans un autre master), 8 % en licence (majoritairement en L3), 5 % en écoles d'ingénieurs ou de commerce et 14 % dans un autre diplôme.

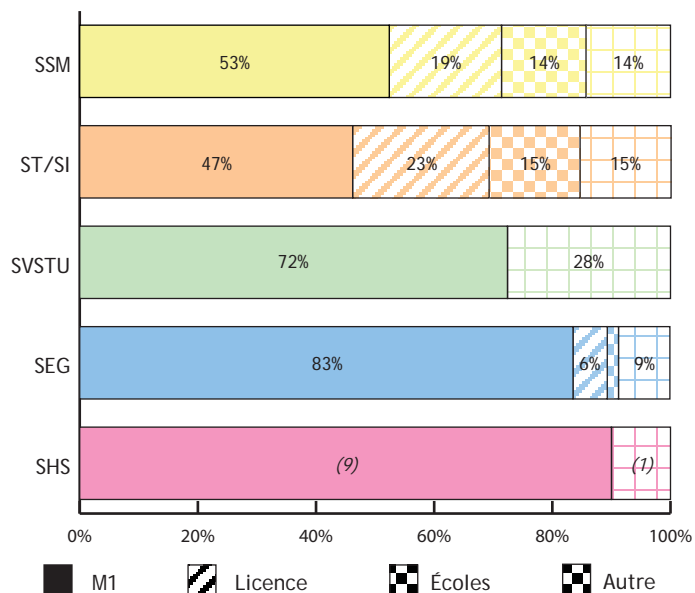
La poursuite en M1 est de 83 % pour les diplômés du domaine Sciences Économiques et Gestion. En SSM et ST/SI, la part de diplômés se réinscrivant en L3 est plus importante que pour l'ensemble des diplômés (respectivement 19 % et 23 %) ainsi que la part des diplômés s'étant orientés vers une école d'ingénieurs ou de commerce. En SVSTU, 28 % des diplômés poursuivent vers un autre diplôme.

14 % des diplômés en poursuite d'études se sont réinscrits à Lille 1, 16 % à Lille 2 ou Lille 3, 39 % dans un autre établissement de la région Hauts-de-France et 31 % dans une autre région.

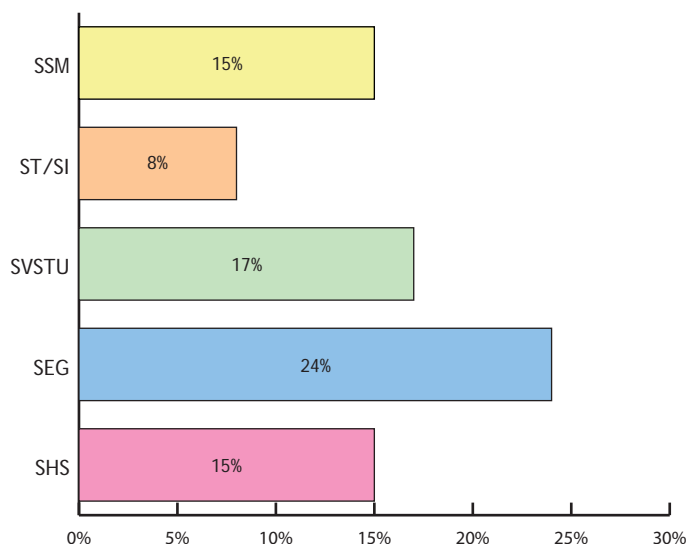
78 % des diplômés ayant obtenu leur licence professionnelle en alternance poursuivent leurs études par une formation en alternance, cela ne concerne que 33 % des diplômés en parcours normal.

18 % de l'ensemble des diplômés de licence professionnelle ont obtenu un diplôme de niveau supérieur au moment de l'enquête : cela concerne 24 % des diplômés de Sciences Économiques et Gestion. Les diplômés engagés dans un cursus d'ingénieurs ou un autre cycle de 3 ans ainsi que ceux ayant différé leur poursuite d'études d'une ou deux années, ne peuvent, au moment de l'enquête, être diplômés d'un niveau supérieur à la licence professionnelle.

Le niveau de la poursuite d'études

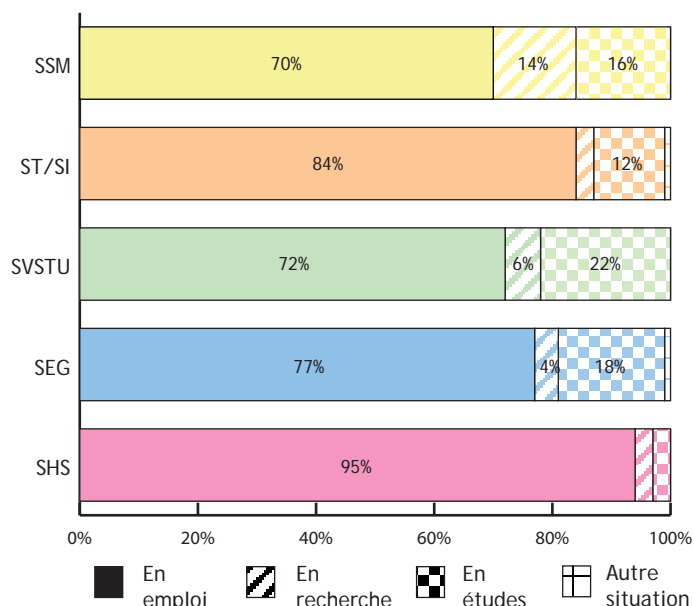


Le taux d'obtention d'un diplôme supérieur



Situation professionnelle au 1er décembre 2016

Diplômés n'ayant pas obtenu un diplôme supérieur à la licence professionnelle (437 diplômés)

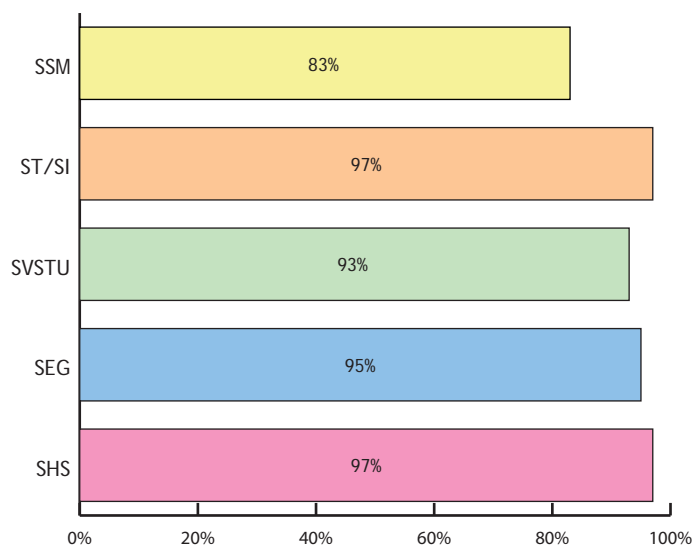


Au 1^{er} décembre 2016, 79 % des diplômés de licence professionnelle n'ayant pas obtenu un diplôme de niveau supérieur sont en emploi, 16 % sont en études, 5 % en recherchent un et 1 % sont sans emploi mais n'en recherchent pas.

16 % des diplômés, n'ayant pas validé de diplôme de niveau supérieur, sont en études : 12 % en master (8 % en M2) et 4 % dans un autre diplôme. La moitié d'entre eux ont un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour l'année 2016-2017. Seuls 2 % sont toujours inscrits à Lille 1 (5 % dans un des établissements de l'Université de Lille).

La part de diplômés en poursuite d'études est de 22 % parmi les diplômés du domaine SVSTU et 18 % en SEG.

Le taux d'insertion



30 mois après l'obtention de la licence professionnelle, le taux d'insertion est de 94 %. Ce taux varie entre 83 % dans le domaine Sciences et Structures de la Matière et 97 % dans les domaines Sciences et Technologies / Sciences de l'Ingénieur et Sciences Humaines et Sociales.

Emploi occupé au 1er décembre 2016

Diplômés n'ayant pas obtenu un diplôme supérieur à la licence professionnelle

Au 1^{er} décembre 2016, 77 % des diplômés en emploi occupaient un emploi stable : 73 % un CDI, 3 % sont fonctionnaires et 1 % chefs d'entreprises, indépendants ou professions libérales. 17 % des diplômés sont en CDD, 4 % intérimaires et 2 % ont un autre contrat de travail (Emplois aidés, intermittent du spectacle, pigiste, ...).

Le taux d'emploi stable est de 86 % pour les diplômés d'une licence professionnelle du domaine ST/SI : il s'agit uniquement de diplômés en CDI alors qu'en SEG la part des chefs d'entreprises atteint 4 %. En SVSTU 8 % des diplômés en emploi sont fonctionnaires.

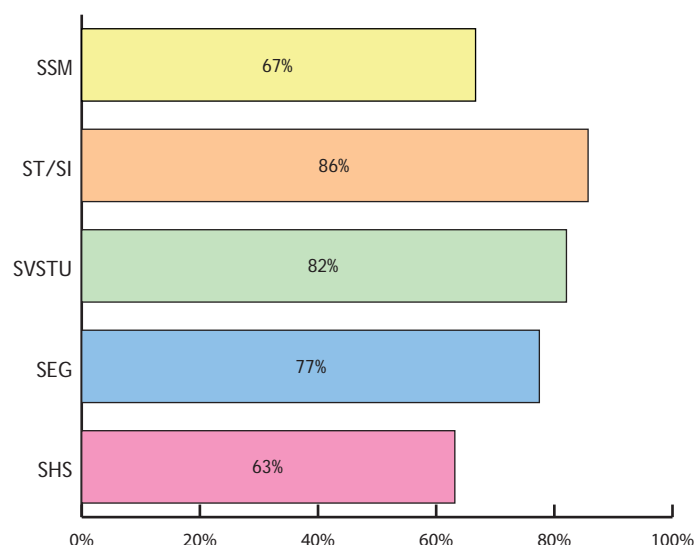
Les femmes ont un taux nettement inférieur à celui des hommes (68 % contre 85 %). Cet écart est particulièrement important parmi les diplômés du domaine SSM (55 % pour les femmes contre 79 % pour les hommes).

Les diplômés ayant eu auparavant un DUT ainsi que ceux ayant suivi la licence professionnelle en alternance ont un taux d'emploi stable plus élevé (respectivement 81 % et 85 %).

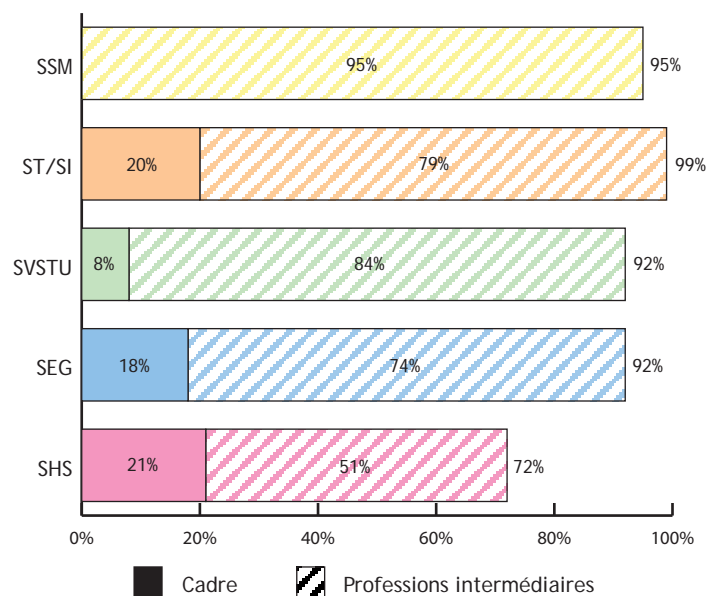
92 % des diplômés en emploi ont un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire (16 % et 76 %), c'est à dire un emploi correspondant à leur niveau de qualification. Cette proportion est plus basse parmi les diplômés du domaine SHS. La part d'emplois de niveau cadre atteint 21 % en SHS, 20 % en ST/SI et 18 % en SEG.

La part d'emplois de niveau cadre est un peu plus importante parmi les hommes (18 % contre 13 % pour les femmes) et parmi les détenteurs d'un DUT (18 % contre 14 % pour les détenteurs d'un BTS). Pour autant 94 % des diplômés de BTS ont un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire (contre 89 % des DUT). 95 % des diplômés ayant suivi la licence professionnelle en alternance ont un emploi correspondant à leur niveau de qualification.

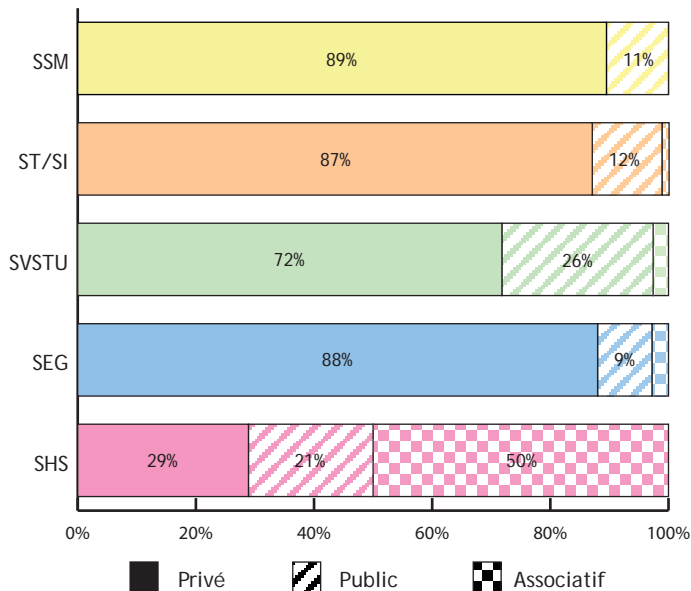
La part d'emploi stable



Le niveau de l'emploi



L'employeur



Le revenu net mensuel médian, primes incluses, des diplômés de licence professionnelle en emploi au 1^{er} décembre 2016, est de 1550 € (ce revenu concerne les 95 % des diplômés à temps plein). Ce revenu oscille entre 1433 € et 1718 € selon les domaines. Le salaire net mensuel médian est plus élevé dans le secteur privé (1598 €) que dans la fonction publique (1481 €) et le secteur associatif (1447 €).

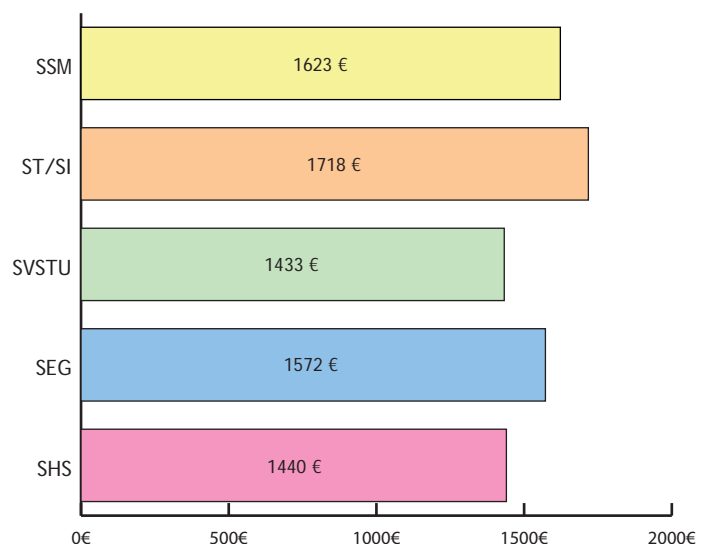
En plus de leur revenu, 65 % des diplômés déclarent recevoir un ou plusieurs avantages en nature. 38 % perçoivent des avantages en nature concernant l'alimentation (chèques déjeuner, repas gratuit ou à prix modéré ...), 29 % concernant les loisirs (chèques vacances, chèques cadeaux, billetterie ...), 15 % un avantage financier (intéressement, participation, Plan d'Épargne Entreprise ...), 13 % un outil de communication (téléphone mobile, ordinateur, tablette ...) et 12 % un véhicule (voiture de fonction, carburant, péage ...).

80 % des diplômés de licence professionnelle sont en emploi dans le secteur privé (2 % sont leur propre employeur), 13 % dans le secteur public (10 % dans la fonction publique et 3 % dans une entreprise publique) et 7 % dans le secteur associatif.

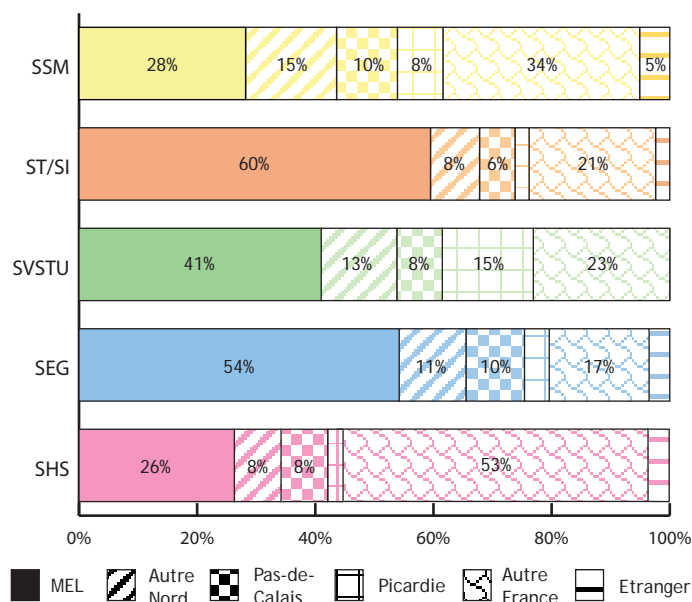
En sciences le secteur privé emploie au minimum 87 % des diplômés alors que cela ne concerne que 29 % des diplômés de SHS, ces derniers s'orientant pour moitié vers le secteur associatif. Plus de 20 % des diplômés des domaines SVSTU et SHS travaillent dans la fonction publique.

83 % des hommes travaillent dans le secteur privé et 76 % des femmes. 82 % des diplômés ayant obtenu leur licence professionnelle en parcours normal sont insérés dans le privé contre 74 % des alternants, ces derniers étant 16 % à être employés dans le secteur public et 10 % dans l'associatif.

Le revenu net mensuel médian (primes incluses)



Le lieu d'emploi



72 % des diplômés de licence professionnelle sont en emploi dans la région Hauts-de-France au 1^{er} décembre 2016 : 48 % dans la Métropole Européenne de Lille, 11 % dans une autre ville du Nord, 8 % dans le Pas-de-Calais et 5 % en Picardie. Les diplômés du domaine SEG sont 80 % à trouver un emploi dans la région, la MEL attirant 54 % des diplômés de ce domaine (60 % de ceux de ST/SI). 15 % des diplômés de SVSTU s'orientent vers la Picardie alors que les SSM et les SHS quittent plus souvent les Hauts-de-France pour une autre région française (respectivement 33 % et 53 %).

60 % des diplômés originaires de la région Hauts-de-France y travaillent en décembre 2016 et 80 % des originaires de la Métropole Européenne de Lille y ont trouvé un poste. Dans les domaines ST/SI, SVSTU et SEG trois diplômés originaires de la région sur 4, y sont en emploi alors que cela ne concerne que 53 % des SSM et 39 % des SHS.

93 % des diplômés se disent satisfaits de leur emploi au 1^{er} décembre 2016 et 70 % déclarent que leur emploi est en adéquation avec leur formation acquise en licence professionnelle.

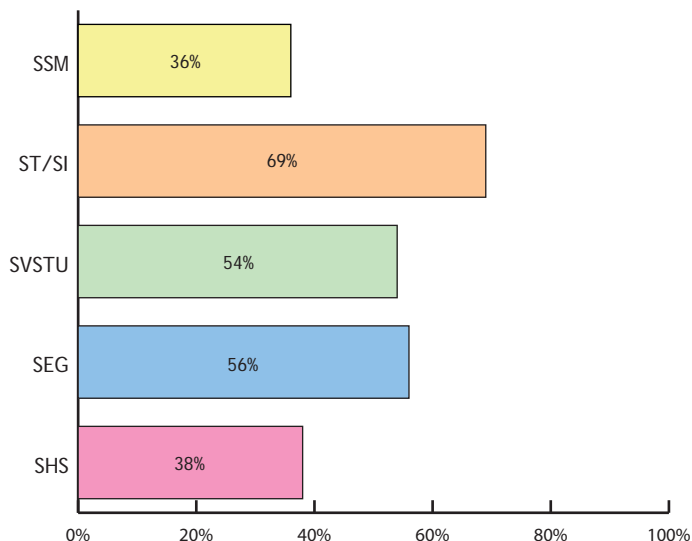
Premier emploi après l'obtention de la licence professionnelle

Diplômés ne s'étant pas réinscrits dans l'enseignement supérieur

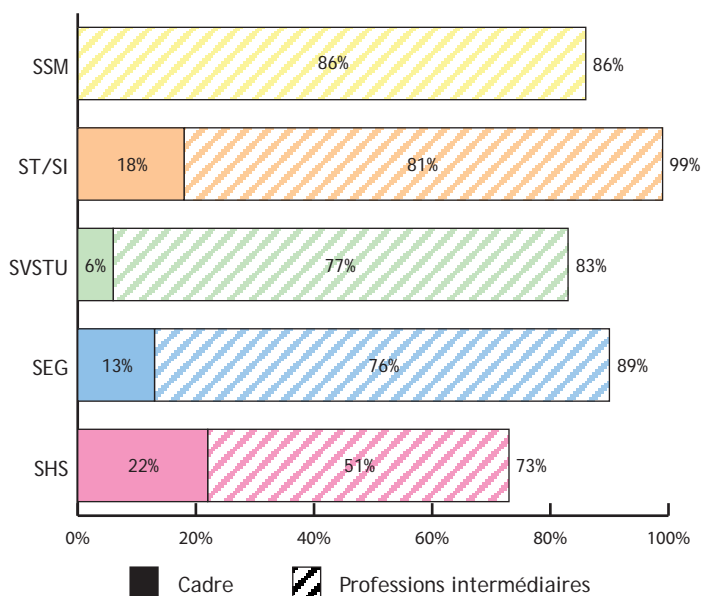
Sur les 344 diplômés de licence professionnelle ne s'étant pas réinscrits dans l'enseignement supérieur après 2014, seul un diplômé n'a jamais occupé d'emploi. La moitié des diplômés occupent toujours ce premier emploi au 1^{er} décembre 2016. Le temps d'accès moyen au premier emploi, temps mesuré entre la date d'obtention de la licence professionnelle et le début du premier emploi, est de 4 mois. Ce temps moyen oscille entre 3 mois en ST/SI, 4 mois en SVSTU et SEG, 5 mois en SSM et 6 mois en SHS.

55 % des diplômés ont obtenu un emploi stable dès leur premier emploi (CDI, fonctionnaire ou chef d'entreprise), cette proportion variait de 36 % en SSM et 38 % en SHS à 69 % en ST/SI. L'écart hommes/femmes n'était que de 12 points (respectivement 60 % et 48 %) alors qu'il est de 17 points pour l'emploi au 1^{er} décembre 2016.

La part d'emploi stable



Le niveau de l'emploi



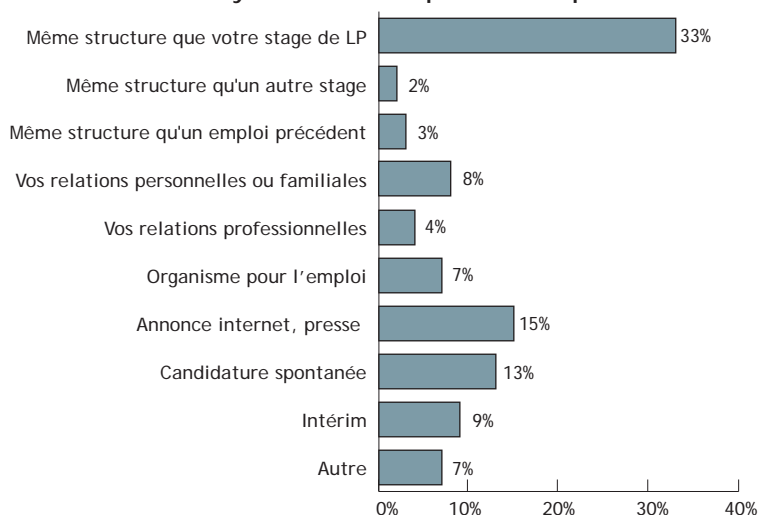
89 % des diplômés avaient un premier emploi qui correspondait à leur niveau de qualification : 12 % un niveau cadre et 77 % un niveau profession intermédiaire. La part de premier emploi de niveau cadre est élevée en ST/SI et SHS (18 % et 22%) pourtant la part cumulée des emplois de niveau cadre et profession intermédiaire est de 99 % en ST/SI et seulement de 73 % en SHS.

La part d'emplois de niveau cadre est plus importante parmi les diplômés ayant suivi leur licence professionnelle en alternance (16 % contre 10 % en parcours normal).

33 % des diplômés, non réinscrits dans l'enseignement supérieur et ayant occupé au moins un emploi depuis l'obtention de leur licence professionnelle, déclarent que leur premier emploi est dans la même structure que leur stage (ou alternance) de licence professionnelle, 2 % dans la même structure qu'un autre stage (ou alternance) et 3 % qu'un emploi précédent.

15 % des diplômés ont obtenu leur premier emploi en répondant à une annonce (autre que celles transmises par les relations professionnelles, personnelles, universitaires ou via les organismes pour l'emploi) et 13 % via une candidature spontanée.

Le moyen d'accès au premier emploi



534 diplômés de licence professionnelle à Lille 1 en 2014 en formation initiale

Age moyen à l'obtention de la LP : 22 ans

Part de femmes : 47 %

Part de diplômés ayant obtenu un BTS : 62 %

Part de diplômés originaires des Hauts de France : 76 %

Taux de poursuite d'études : 36 %

Part de diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur à la LP : 18 %

INSERTION PROFESSIONNELLE AU 1er DECEMBRE 2016

(hors diplômés d'un niveau supérieur à la licence professionnelle)

Taux d'insertion : 94 %

92 % pour les Sciences
96 % pour les Sc Eco et Soc

94 % pour les hommes
94 % pour les femmes

Pour les personnes en emploi

Part d'emploi stable : 77 %

80 % pour les Sciences
74 % pour les Sc Eco et Soc

85 % pour les hommes
68 % pour les femmes

Part de cadres et professions intermédiaires : 92 %

96 % pour les Sciences
87 % pour les Sc Eco et Soc

93 % pour les hommes
90 % pour les femmes

Salaire net mensuel médian : 1550 €

1599 € pour les Sciences
1506 € pour les Sc Eco et Soc

1624 € pour les hommes
1499 € pour les femmes